

**VILLE DE
GRIGNY-SUR-RHÔNE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation

25/11/25

Nombre de membres :

► **en exercice: 13**

► **présents : 8**

► **suffrages exprimés :11**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 2 décembre 2025**

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

**Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition
Humaine et Solidaire.**

Présents :

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Irène DARRE - Mme Najoua AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Pia BOIZET - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - M. Michel ANDRE

Procurations:

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

M. Guillaume MOULIN à Mme Irène DARRE

Mme Dominique GERBES à Mme Najoua AYACHE

Excusé(e)s :

Mme Arlette PAGO - Mme Sandra YOUSSEF

OBJET : Décision Modificative n°1

Le budget du CCAS 2025, adopté par le conseil d'administration du 8 avril 2025, a été établi sur des bases prévisionnelles et il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

La décision modificative n°1 est équilibrée et intervient comme suit :

- Section de fonctionnement en dépenses : 18 000,00 €

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter la décision modificative n°1 telle que présentée.

Sur proposition du Rapporteur et après avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE

D'APPROUVER la décision modificative de crédits n°1 pour le budget du CCAS 2025 telle que présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	SENS	FONCTION	NATURE	MONTANT
012	DÉPENSES	020	64111	18 000,00 €
TOTAL				18 000,00 €

FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	SENS	FONCTION	NATURE	MONTANT
011	DÉPENSES	020	657348	- 12 000,00 €
011	DÉPENSES	4238	6042	- 6 000,00 €
TOTAL				18 000,00 €

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 10 voix pour.
1 abstention

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.